

Déclaration du Parti UNIR, marche du 20 septembre 2017

Lors de notre grande mobilisation du 29 août dernier, placée sous le signe de la paix, nous avons affiché notre ferme désapprobation des actes de violence et des appels à l'insurrection et lancé un appel invitant tous les acteurs politiques à la retenue, au dialogue et aux actions pacifiques permettant d'aller aux réformes sans heurts.

S'agissant des réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles, le Chef de l'Etat, fidèle à sa politique de dialogue et d'apaisement ainsi qu'à son engagement maintes fois renouvelé d'aller aux réformes, a introduit, à l'Assemblée Nationale, un projet de loi de révision constitutionnelle. Le projet de loi porte sur les articles 52, 59 et 60 de la constitution du 14 octobre 1992 révisée et vise notamment la limitation des mandats des parlementaires et du Président de la République, ainsi que l'introduction d'un mode de scrutin majoritaire à deux tours pour l'élection Présidentielle.

Curieusement, ce projet de loi qui renferme les principales préoccupations du peuple togolais auxquelles a adhéré l'opposition jusqu'au 19 août 2017, n'a pas été accueilli favorablement par celle-ci.

C'est ainsi qu'en lieu et place de la discussion du projet de loi, l'opposition parlementaire a fui le débat.

Malgré ces manœuvres dilatoires, les institutions de la République, en l'occurrence l'Assemblée Nationale, ont assumé leurs responsabilités.

Le peuple a demandé la limitation du mandat présidentiel, les députés UNIR l'ont voté ;

Le peuple a demandé le scrutin uninominal majoritaire à deux tours, les députés UNIR l'ont voté.

Ainsi, le projet de loi a été adopté à la majorité des deux tiers (2/3) des membres du parlement, concrétisant la volonté du parti UNIR d'aller au bout des réformes tant souhaitées par le peuple togolais.

C'est l'occasion pour le parti UNIR de prendre à témoin toute la Nation togolaise et la communauté internationale sur les jeux politiques des leaders de l'opposition et la guerre de leadership qui les préoccupe, au détriment du bien-être et des aspirations profondes du peuple. Ces comportements mettent à nu les objectifs jusque là inavoués de retarder l'aboutissement heureux et rapide des réformes.

Les actes de nos adversaires montrent à suffisance que leur objectif n'est nullement les réformes institutionnelles et constitutionnelles, mais plutôt le renversement des institutions de la République. Ce faisant, ils méprisent les multiples efforts consentis par le Chef de l'Etat et l'ensemble du peuple togolais, plusieurs années durant, pour faire revenir la paix au Togo et retrouver les sentiers de la croissance économique.

Par ailleurs, le parti UNIR rappelle que toute démarche visant à renverser un ordre constitutionnel est considérée comme un crime imprescriptible contre la Nation et tombe sous le coup des articles 148 et 150 de la constitution du 14 octobre 1992.

Le parti UNIR désapprouve énergiquement ces manœuvres machiavéliques de l'opposition et réaffirme son soutien au processus de révision constitutionnelle engagé par le Chef de l'Etat et le Gouvernement. C'est, à notre sens, la seule voie qui peut préserver notre pays de la destruction à laquelle le destinent les ennemis du peuple.

UNIR reste toutefois attaché au dialogue et à l'ouverture pour trouver une issue consensuelle à nos divergences.

C'est pour cela que UNIR met en garde toutes les composantes de la Nation togolaise qui prônent la violence, la haine, la provocation, la vengeance, l'incivisme et les replis identitaires.

Notre Grand Parti rappelle que la **République togolaise est un Etat de droit, laïc, démocratique et social**. Notre parti invite donc toutes les autorités religieuses de tous bords à s'abstenir de prendre parti dans les débats politiques. En le faisant, elles risquent d'envenimer les divergences et de contribuer à mettre en péril le vivre ensemble et la cohésion sociale ainsi que la cohésion au sein de leurs communautés religieuses composées de citoyens de toutes tendances politiques.

Le parti UNIR lance un appel à ses membres et sympathisants ainsi qu'aux togolaises et togolais épris de paix, aussi bien ceux de l'intérieur que de la diaspora, à ne céder à aucune intimidation et provocation et à demeurer vigilants et mobilisés afin de faire échec à toutes les manœuvres et velléités qui sont de nature à porter atteinte aux institutions démocratiques ou à remettre en cause, l'Etat de droit ainsi que l'unité et la cohésion du peuple.

UNIR réaffirme son soutien sans réserve au Chef de l'Etat, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et président de notre grand parti pour sa persévérance dans la conduite des réformes institutionnelles et constitutionnelles, notamment :

- La limitation du nombre de mandats présidentiels et parlementaires, et
- L'introduction du scrutin majoritaire à deux tours pour l'élection présidentielle

Fait à Lomé, le 20 septembre 2017